

*Le Procureur de la Confédération, F. Stämpfli,  
au Chef du Département des Finances et des Douanes, E. Wetter*

L Cs 2.10002 Confidentiel

Bern, 23. Februar 1940

Wir beehren uns Ihnen mitzuteilen, dass durch den Nachrichtendienst der Kantonspolizei Zürich festgestellt wurde, dass am 20.1.1940 ein Geldtransport mit speziellem deutschen Wagen von Berlin nach Le Locle via Zürich gefahren ist<sup>1</sup>. In Le Locle wurde einwandfrei festgestellt, dass diese

*deutschen Geldtransporte*

aus ca. 5000 kg Gold bestanden, welche dem Schweizerischen Bankverein in Le Locle zum Einschmelzen übergeben wurden. Es handle sich um russisches Gold, welches in Deutschland gekauft wurde; dies sei bereits die zweite Sendung, welche in Le Locle eintreffe.

Wir geben Ihnen zuhanden der Schweizerischen Nationalbank von diesen Feststellungen Kenntnis<sup>2</sup>.

---

1. *Un rapport du 20 février 1940 de l'inspecteur R. Humbert, du Service de police du Ministère public, précise:*

De source sûre, nous avons appris qu'il est parfaitement exact qu'en date du 21 janvier 1940, est arrivé au Locle, dans un wagon venant de Berlin, un envoi d'or, environ 5000 kilos. Deux employés de la Reichsbank accompagnaient ce convoi. Ils logèrent au Locle et se restaurèrent. Ils déclarèrent que le wagon dans lequel ils voyageaient n'était qu'imparfaitement chauffé et qu'ils eurent très froid durant tout le voyage. Le lendemain, ces deux personnages quittaient Le Locle en déclarant vouloir rentrer immédiatement en Allemagne.

D'autre part, nous savons qu'il s'agit d'or russe qui a été acheté en Allemagne et qui est livré à la Société de Banque Suisse du Locle pour le fondre. C'est le second envoi de ce genre qui arrive au Locle (E 4320 1968/195, 41).

2. *Sur cette affaire, cf. les explications contenues dans le document N° 270.*